

En février 2001, le Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA) est intervenu auprès du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) lors des consultations préparatoires à la 57<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'Homme à Genève. GRAMA a invité le Canada à réexaminer en profondeur ses politiques de commerce, d'investissement et d'aide extérieures.

Le gouvernement canadien pourrait jouer un rôle plus actif dans les forums internationaux, y compris à Genève, afin de promouvoir l'adoption de normes de défense des droits économiques, sociaux et culturels des populations affectées par les investissements. En l'absence de normes internationales reconnues, GRAMA recommandait que le gouvernement canadien :

**1** Appuie l'adoption d'un code de conduite pour les compagnies minières canadiennes œuvrant à l'étranger qui s'inspire des initiatives de l'Union européenne et de la Norvège.

**2** Réglemente adéquatement l'activité des entreprises canadiennes et de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) pour faire respecter les conventions internationales en matière de droits de la personne et de droits des autochtones.

**3** Modifie la Loi sur l'expansion des exportations afin d'obliger la SEE à faire effectuer une évaluation indépendante de l'impact environnemental des projets qu'elle appuie.

**4** Facilite l'accès aux informations sur les aides publiques consenties aux entreprises canadiennes par l'ACDI/PCI et la SEE. Cette dernière, une société de la Couronne, devrait être redevable au Parlement canadien et assujettie à la Loi sur l'accès à l'information.

**5** Modifie la Loi canadienne sur les entreprises par action, afin qu'elles respectent les communautés locales à l'étranger; qu'elles dévoilent leurs dossiers sur l'environnement et les violations des droits humains; et qu'elles respectent les personnes qui défendent ces causes.

**6** Fasse respecter la Loi sur les mesures économiques spéciales et adopte les autres lois sanctionnant les entreprises qui exploitent les conflits dans les pays étrangers.

## La mondialisation

La mondialisation du commerce et des investissements n'est pas un phénomène s'expliquant uniquement par des lois du marché. Elle répond à des intérêts particuliers et se construit par des négociations internationales qui reflètent l'exercice de rapports de force. Elle est le fruit des décisions des gens d'affaires et des politiciens qui en portent la responsabilité.

Les dépenses d'exploration minière, en hausse constante depuis 1992, ont atteint un sommet historique de 5,5 MM \$ en 1997. On a assisté à une contraction de ces dépenses en 1998, qui s'élevaient tout de même à de 3,2 MM \$ en 1999<sup>4</sup>. On dénombre des dizaines de milliers de petites sociétés minières de par le monde. Les plus grandes, qui dépensent annuellement plus de 4 M \$, effectuent les trois quarts de l'exploration minière.

Les Canadiens-nes sont des joueurs importants du secteur (30 % de l'exploration minière à l'échelle mondiale). Fin 1999, les firmes inscrites dans les bourses canadiennes détenaient des participations dans 3 300 concessions minières à l'extérieur du Canada.

En Afrique, les mines sont devenues la plus importante source d'investissements privés étrangers. Des projets de grande envergure, généralement des mines à ciel ouvert, envahissent le Kenya, le Mali, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, le Ghana, la Namibie, l'Afrique du Sud. Les investisseurs canadiens sont au cœur de cette activité. «Entre 1992 et 1999, le nombre de propriétés minières détenues en Afrique par des sociétés cotées [dans les] Bourses canadiennes a augmenté au taux composé annuel moyen de plus de 40 %. Ces sociétés détenaient des intérêts dans 630 propriétés minières, dans 39 pays africains, à la fin de 1999.»<sup>4</sup>

La libéralisation de la fiscalité et des lois canadiennes, ainsi que la promotion, par la Banque mondiale (Agence de garantie des investissements multilatéraux), des investissements à l'étranger ont convaincu les entreprises canadiennes d'investir en Afrique<sup>5</sup>. Le secteur minier y offre des occasions d'affaires avantageuses. La rentabilité des sites canadiens, dont les réserves ont beaucoup diminué, est en baisse. Pour assurer leur survie, les entreprises canadiennes explorent de nouvelles sources d'approvisionnement.

Les coûts de production et d'exploitation sont moindres en Afrique qu'au ▶

# EXPLORATION MINIÈRE CANADIENNE EN AFRIQUE

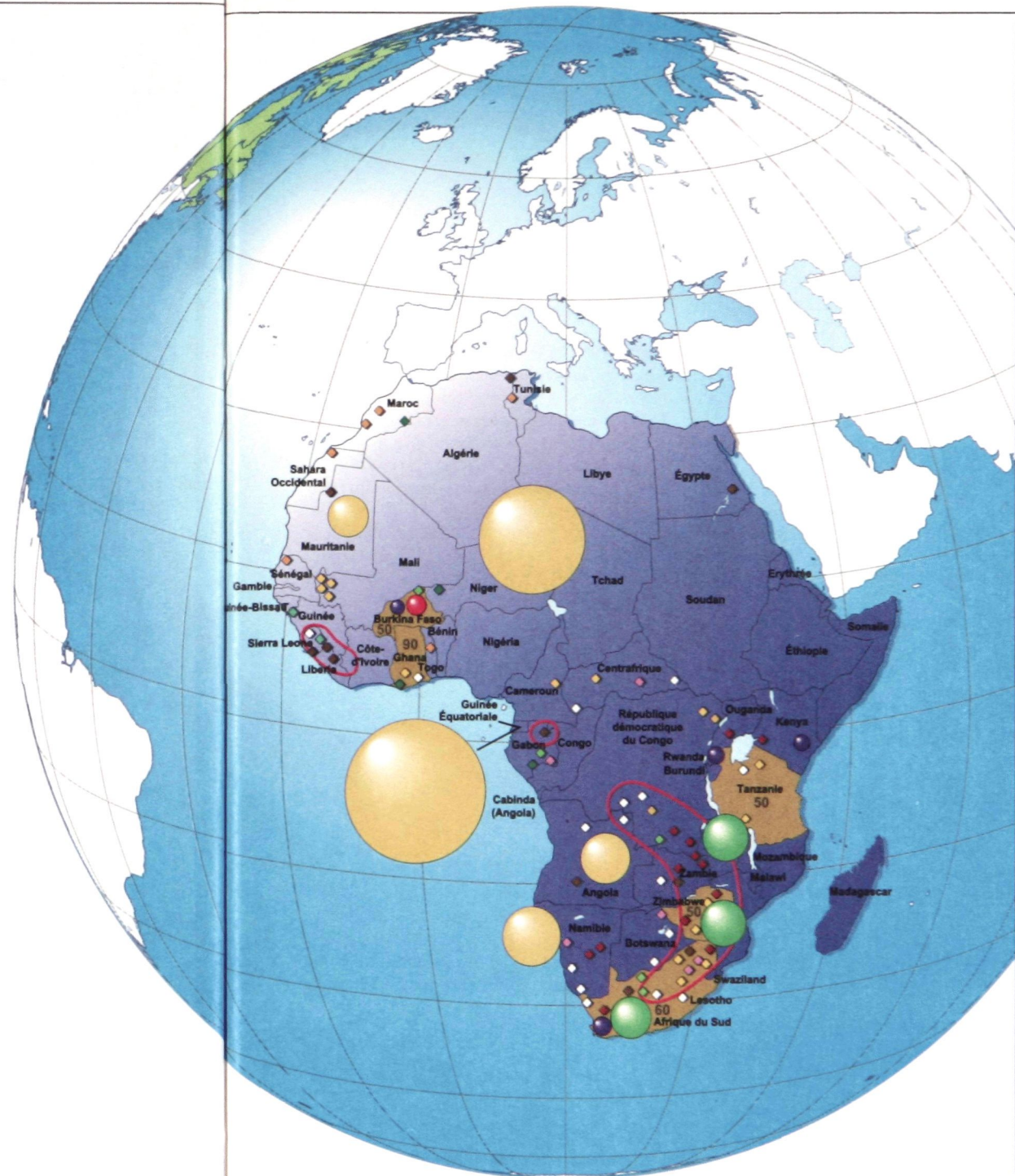
## L'or d'Afrique

Notre carte représente l'importance des investissements canadiens dans l'exploration minière en Afrique et la refonte des régimes de gestion minière, ainsi que les cinq principaux pays où les firmes canadiennes exploitent des sites miniers. Les exportations de minéraux représentent entre 25 et 90 % des revenus d'ex-

portation annuels d'une dizaine de pays africains. De vastes régions renferment toujours des gisements non encore exploités. Le secteur minier est la principale source d'investissements étrangers sur le continent. En 1999, le marché de l'exploration minière des grandes sociétés en Afrique et au Moyen-Orient était évalué à près de 490 M \$, plus de 15 % du marché mondial.

«La production de cobalt du continent couvre 40 % des besoins mondiaux et la République démocratique du Congo détient à elle seule 50 % à 60 % des réserves connues dans le monde. L'Afrique assure aussi la livraison de la moitié du diamant mondial. Les grands producteurs en sont la République démocratique du Congo, le Botswana et l'Afrique du Sud. Selon le Bureau améri-

cain des mines, 90 % des réserves de platine, palladium, rhodium, ruthénium, iridium et osmium sont situés en Afrique du Sud. Le Zimbabwe en est également producteur. Le Burundi, l'Éthiopie, la Sierra Leone ou le Kenya détiennent des réserves connues ou probables.» (François Misser et Olivier Vallée, Des matières premières toujours convoitées. Les nouveaux acteurs du secteur minier africain, in *Le Monde diplomatique*, mai 1998, pp. 24-25.)



**APPUI DE L'ACDI**

- Programme de coopération - ONG et institutions canadiennes
- Programme bilatéral (de pays à pays)
- Programme de coopération industrielle

**MONTANT DES CONTRIBUTION DE L'ACDI (\$ canadien)**

- 3 500 000
- 750 000
- 165 000

**PROGRAMME D'EXPLORATION MINIÈRE DE SOCIÉTÉS MINIÈRES CANADIENNES**

- Cinq principaux projets

**MONTANT DES INVESTISSEMENTS (\$ canadien)**

- 14 000 000
- 10 000 000
- 5 000 000
- 3 000 000

**NOMBRE DE PROPRIÉTÉS MINIÈRES DÉTENUES EN TOUT OU EN PARTIE PAR DES SOCIÉTÉS MINIÈRES CANADIENNES**

- Cinq principaux pays

**EXPLOITATION MINIÈRE**

- Bauxite
- Cuivre, cobalt
- Diamant
- Fer
- Manganèse
- Or
- Phosphate
- Uranium
- Principales zones de réserves

**Sources:**

- Ressources naturelles Canada, L'annuaire des minéraux du Canada, 1999, p. 7-14.
- ACDI, sources diverses.
- Le monde diplomatique, mai 2000.
- Le grand Atlas, édition DeBoeck Weismael, 1993, p. 87.

© Tous droits réservés. CARTOLOGIQUE  
Toute reproduction interdite sans autorisation écrite de  
CARTOLOGIQUE et Base View  
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec, 2001